



Commune de Saint-Victor
Conseil Municipal des jeudi 09 à 20h30 et 13 janvier 2020 à 11h00
En Salle des Mariages

Présent.e.s : Delphine ANDRÉ (le 9), Maurice AUDRAS, Jacques FRANÇOIS, Bernard MAGNOULOUX, Thibaut MAZET (le 9), Alain MESBAH-SAVEL (quorum non atteint le 9).

Excusé: Jérémy SIRGUEY (pouvoir à B. Magnouloux)

Absent.e.s : Delphine ANDRÉ (le 13) Myriam DEYGAS, Nadège FRACHISSE, Philippe LARNAUD, Thibaut MAZET (le 13), Jérôme MONTAGNE, Françoise PONSONNET, Nathalie VILET, Bernard VICTOURON .

□

Questions diverses :

▣ **Dossiers d'urbanisme** : aucun

▣ **Point sur les travaux** : le chauffage fonctionnant à la Maison des Associations, les radiateurs libérés seront installés à la Maison de la Mémoire.

▣ **Reconduction du marché de voirie** : à faire tous les ans.

▣ **Retour sur la réunion OGEC** : le salaire de la directrice doit être pris en charge par l'OGEC et non par la municipalité, donc il faut sortir la ligne comptable correspondante. D'autre part, un conseiller demande si les horaires sont réglementaires ? (9h-12h/ 13h15-16h ?)

▣ Maurice Audras présente ses excuses auprès du conseil pour n'avoir pas remercié les autres membres du conseil lors de la cérémonie des vœux.

Délibérations et votes :

▣ **Mise à jour des tarifs des services publics 2020** : peu de changements, voir le tableau sur le site de la mairie. Cependant, pour les salles des fêtes, il conviendrait de vérifier d'abord le coût du nettoyage.

Adopté à l'unanimité.

▣ **Durée d'amortissement des subventions d'équipement versées** : 15 ans. Adopté à l'unanimité.

▣ **Frais de scolarité Étales** : 568,29 € pour trois élèves. Adopté à l'unanimité.

▣ **Dissolution de l'Association Foncière de Remembrement, acceptation du transfert de propriété.**

Dissolution d'autorité suite à sa totale absence d'activité pendant trois ans. Le patrimoine des parcelles et des chemins ruraux, ainsi que le solde de comptabilité, est attribué à la commune. Adopté à l'unanimité.

▣ **NOTA** : les chemins en question devront être examinés un à un pour connaître leur véritable nature.

□

Prochain conseil : jeudi 30 20h30 et mardi 4 14h